

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 28 juillet 2022

Résultats de la Compagnie de Financement Foncier au 1^{er} semestre 2022

Le 28 juillet 2022, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence d'Éric FILLIAT, pour arrêter les comptes semestriels 2022.

I. ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

Dans un contexte économique international dégradé, avec le retour de la Covid-19 et la poursuite de la guerre en Ukraine, la croissance économique mondiale ralentit et les tensions inflationnistes entretiennent un climat d'incertitude. Dans cet environnement, la Compagnie de Financement Foncier réalise un premier semestre 2022 performant qui témoigne, une nouvelle fois, de la confiance des investisseurs dans la solidité de son modèle.

▪ Émissions d'obligations foncières

Acteur essentiel de la stratégie de refinancement du Groupe BPCE dans son ensemble, la Compagnie de Financement Foncier a émis, au premier semestre 2022, 1,985 Md€ d'obligations foncières dont 480 M€ de placements privés.

- En mars 2022, la Compagnie de Financement Foncier a réalisé son premier *benchmark* de l'année d'un montant de 1,25 Md€ sur une maturité de 6 ans. Cette transaction, réalisée juste après le début de la crise ukrainienne, illustre la résilience de la signature de la Compagnie de Financement Foncier dans des environnements complexes.
- En avril 2022, la Compagnie de Financement Foncier a fait un retour remarqué sur le marché du Franc suisse avec une émission d'une maturité de 7 ans et d'un montant équivalent euro de 255 M€ : la forte granularité du carnet d'ordre et la diversité des comptes représentés attestent du succès de l'opération.
- Sur le segment des placements privés, la Compagnie de Financement Foncier a émis 480 M€, confirmant sa capacité à proposer des solutions d'investissements sur mesure à ses clients.
- **Obtention du label « Obligation européenne de qualité supérieure »**

A compter du 8 juillet 2022, les nouvelles émissions de la Compagnie de Financement Foncier bénéficieront du label « Obligation européenne de qualité supérieure ».

Ce label conforte la qualité du cover pool de la Compagnie de Financement Foncier ainsi que son positionnement d'émetteur français de référence.

▪ Refinancement de créances du Groupe BPCE

Au premier semestre 2022, conformément à ses orientations stratégiques et malgré un contexte de volatilité accrue et de remontée des taux, la Compagnie de Financement Foncier a refinancé un montant total de 1,5 Md€ de créances pour les établissements du Groupe.

II. COMPTE DE RÉSULTAT DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2022	1^{er} semestre 2021
Marge nette d'intérêt	119	114
Commissions nettes	12	16
Autres charges d'exploitation bancaire (nettes)	-1	-1
Produit net bancaire	130	128
Frais généraux	-46	-55
Résultat brut d'exploitation	84	73
Coût du risque	8	1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
Résultat avant impôt	92	75
Impôt sur les bénéfices	-26	-24
Résultat net	66	51

Le produit net bancaire s'élève à 130 M€, en légère amélioration par rapport au premier semestre 2021, sous l'effet principal d'une marge nette d'intérêt elle-même en augmentation.

Les frais généraux ressortent à 46 M€, en baisse de 9 M€ par rapport au premier semestre 2021 en raison principalement d'une régularisation de charges effectuée en 2021 au titre de l'exercice 2020.

Le résultat brut d'exploitation atteint 84 M€.

Le coût du risque est une reprise nette de 8 M€, reflet de la qualité des actifs portés au bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

La charge d'impôts globale s'élève à 26 M€.

Le résultat net s'établit à 66 M€ au 30 juin 2022 contre 51 M€ au 30 juin 2021.

III. INFORMATIONS BILANCIELLES

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 60,5 Md€ au 30 juin 2022 contre 63,9 Md€ au 31 décembre 2021.

Les actifs refinancés par la Compagnie de Financement Foncier pour les établissements du Groupe au premier semestre 2022 relèvent majoritairement du secteur public, augmentant la proportion de cette catégorie d'expositions au bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

Au 30 juin 2022, l'encours d'obligations foncières s'élève à 52,2 Md€, dettes rattachées incluses, en baisse par rapport au 31 décembre 2021 (53,7 Md€).

IV. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Bien qu'exemptée d'exigences réglementaires en ce qui concerne les ratios de solvabilité, la Compagnie de Financement Foncier établit, à titre indicatif, un ratio *Common Equity Tier One (CET 1)* à ses bornes. Au 30 juin 2022, ce dernier s'élève à 24,4 % et demeure bien supérieur au seuil minimum prévu par le Règlement 575/2013 (CRR).

Conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier maintient un ratio de couverture de ses passifs privilégiés supérieur à 105 %.

Annexes

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

L'information réglementée est disponible sur le site internet www.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact : Relations Investisseurs

Email : ir@foncier.fr
Tél. : +33 (0) 1 58 73 55 10